

Réf: Dossier N° 082303

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HELIOS TRANSIT »

Siège social Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX LES PERLES, Lot 1228, Ilot 134

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 10/02/2022 , reçus par Me KOUASII KANGAH CELINE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 17/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HELIOS TRANSIT »

Objet : TRANSIT GENERAL; ET DIVERS.

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX LES PERLES, Lot 1228, Ilot 134

Dirigeant(s) : Mlle KONE PENAMA DJENEBA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01281 du 24/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07491/GTCA/RC/2022 du 24/02/2022

